

INITIATION

PERFECTIONNEMENT

EXPERTISE

MISE EN ŒUVRE DES SYSTÈMES SINIAT EN ACOUSTIQUE



LIEUX

Dans nos centres de formation

€ PRIX* (déjeuners inclus)

- 350€ HT par personne
- Groupe, tarif sur demande

*prise en charge possible par votre OPCA, contactez-nous

DURÉE - HORAIRES

1 jour de 8h30 à 17h00

POPULATION VISÉE

Responsable d'équipe, poseur, artisan

NOMBRE DE PERSONNES

5 à 10

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives et participatives
- Mise en œuvre
- Mise en situation professionnelle

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Evaluations intermédiaires et formatives

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

FORMATEURS

Formateurs techniques SINIAT
Certifiés par le Ministère du travail

ÉQUIPEMENT

Chaussures de sécurité obligatoires

BUTS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser la mise en œuvre d'ouvrages spécifiques Acoustique

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable de :

- Savoir déterminer les solutions Siniat à mettre en œuvre pour répondre aux exigences réglementaires
- Aborder les réglementations acoustiques
- Argumenter sur les performances des systèmes
- Utiliser des PV, Avis Technique et DTA
- Proposer des solutions par rapport au descriptif du CCTP

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

Partie pratique

Mise en œuvre PLAFOND PRÉGYMÉTAL

- Plafond très haute performance acoustique



Mise en œuvre CLOISON PRÉGYMÉTAL

- Cloison séparative S180 TWIN 18
- Cloison distributive D98/62 Xtra S
- Cloison SINEMAX

POUR PLUS D'INFORMATION

Consultez notre site : www.siniat.fr

Contactez-nous, Service Formation :

 04 32 44 41 69 04 32 44 85 43 pole.formation@siniat.com**FORMA
TION****CERTIBAT**
FORMATION PROFESSIONNELLE
FP17026**SINIAT S.A.**